



RETRAIT DES DOSSARDS

Date	Heure	Lieu
Vendredi 29 Mai	10h-19h	Esplanade Charles de Gaulle*
Samedi 30 Mai	9h- 16h	Esplanade Charles de Gaulle *

*proche des Arène de Nîmes

Message important : Afin de pouvoir retirer votre dossard, votre dossier doit être complet. AUCUN DOCUMENT SUR PLACE lors du retrait des dossards ne seront acceptés.

Pourtant les licenciés FFTRI :

Télécharger votre licence annuelle Française sur la plateforme Dokéop

Pour les licenciés affiliés aux pays suivants : Allemagne, Belgique, Espagne, Grande Bretagne, Italie, Luxembourg, Pays bas, Portugal, Suisse :

Connectez-vous sur le site de la FFTRI pour obtenir un PASS COMPÉTITION GRATUIT (en indiquant votre numéro de licence ITU et la fédération) puis renseignez le numéro du PASS sur le site Dokeop

Pour les non licenciés ou autres licences :

Achetez une LICENCE EXPERIENCE en ligne auprès de la FFTRI puis connectez-vous sur la plateforme Dokeop pour renseigner votre numéro de LICENCE.

Un e-mail vous sera envoyé avec un QRcode que vous devrez présenter lors du retrait des dossards.

RAPPEL : les certificats médicaux ne sont pas autorisés

Une pièce identité est obligatoire pour le retrait du dossard et votre package de course



PACKAGE DE COURSE :



1. **Votre dossard** : il devra être porté dans le DOS lors du parcours vélo et DEVANT lors du parcours course à pied.
Il doit être attaché par 3 points minimum. Nous vous conseillons d'utiliser une ceinture de course.
2. **Une planche d'étiquettes autocollantes** que vous devrez coller ainsi :
 - 1 sur le devant de votre casque
 - 1 pour la tige de selle de votre vélo
 - 3 pour chacun des sacs: RUN, BIKE, STREET WEAR
3. **1 bonnet de natation** : le bonnet de l'organisation est obligatoire lors de la natation
4. **2 sacs de transition** (RUN et BIKE) et 1 sac STREET WEAR
5. **En cadeau :**
 - 1 sac à dos athlète pour la distance HALF (L) ou 1 sac bag athlète pour la distance CD (M)
 - 1 bidon vélo au nom du triathlon
 - 1 éco cup au nom du triathlon
 - 1 gel, 1 barre et 1 triptyque nutrition
6. **1 bracelet athlète** qui sera placé à votre poignet lors du retrait des dossards. Il sera obligatoire dès la dépose du vélo et des affaires de course à pied, jusqu'à la récupération du vélo et des sacs de transitions à la fin de la course. Il vous donne l'accès aux zones de transition. Vous ne pourrez pas retirer votre vélo ni votre équipement des zones de transitions après la course si le bracelet n'est pas attaché à votre poignet.